

Projet de terminal portuaire Sorel-Tracy
Agence d'évaluation d'impact du Canada
901-1550, avenue d'Estimauville
Québec (Québec) G1J 0C1

Objet : Consultation publique sur le rapport provisoire d'évaluation d'impact du Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur, voici mes commentaires sur le rapport provisoire d'évaluation d'impact du nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Qualité de l'air et impacts négatifs sur la santé humaine— Le rapport provisoire de l'AEIC écrit que « Le projet serait susceptible d'entraîner des effets résiduels négatifs et des effets cumulatifs sur la santé humaine (physique et psychologique) en raison de l'altération de la qualité de l'air et de l'environnement sonore. » La modélisation de la dispersion atmosphérique des contaminants présentée dans l'étude d'impact du promoteur prévoit des dépassements des normes canadiennes de qualité de l'air ambiant (NCQAA). Les impacts sur la santé humaine sont trop importants comparés aux bénéfices qui ne seraient que pour le promoteur QSL et le secteur industriel pour autoriser ce projet.

L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions. La zone industrialo-portuaire associée entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur dont l'AEIC ne tient pas compte sous prétexte que c'est la ville de Sorel-Tracy qui en est responsable.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir compte des impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique. L'AEIC ne peut blâmer les autres industries et considérer que la qualité de l'air est déjà dégradée et qu'elle pourrait donc rajouter des émissions polluantes sans conséquences élevées sur la santé des citoyens.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur — Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200

camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecoeur et non de les étudier en silo comme l'a fait l'AEIC.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Plusieurs experts scientifiques et citoyens ont exprimé leurs inquiétudes sur les impacts du projet de QSL sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques mais l'AEIC ne semblent pas en tenir suffisamment compte dans son rapport provisoire, ce que nous déplorons. Cela doit être fait en considérant aussi la proximité avec le lac Saint-Pierre. Ce port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur. L'AEIC ne semble pas avoir suffisamment évalué le facteur des grands vents qui affectent le corridor du fleuve. Une visite des lieux par l'AEIC devrait être faite.

Les berges du fleuve souffrent d'une érosion massive causée principalement par le batillage des navires commerciaux qui serait aggravée par l'augmentation du trafic maritime généré par les projets de ports de Sorel-Tracy et de Contrecoeur.

Impacts sur la survie du chevalier cuirré, espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuirré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuirré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecoeur. Les experts scientifiques ont remis en doute l'efficacité des mesures de compensation autant des ports de Sorel-Tracy que de Contrecoeur, principaux lieux de vie de cette espèce unique au Québec.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avancant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve et ne présente aucune intégration harmonieuse. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable et permanente pour tous les citoyens.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un avis défavorable soit émis par l'AEIC pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Germain Dallaire

Verchères